



# Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITÉ  
PRÉSERVONS LA BIODIVERSITÉ DES TERRES ARIDES

**22 Mai  
2006**



**RÉALISONS L'OBJECTIF DE 2010!**

Ref.: SCBD/SEL/VN/VP/54834

Le 25 mai 2006

## NOTIFICATION<sup>1</sup>

**Objet: Décision VIII/4 sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages résultant de leur utilisation: Mesures, y compris l'examen de leur faisabilité, de leur réalisme et de leurs coûts, propres à assurer le respect du consentement préalable donné en connaissance de cause par la Partie fournissant des ressources génétiques et des conditions convenues d'un commun accord en vertu desquelles l'accès a été accordé, par les Parties dont relèvent les utilisateurs de ces ressources**

Madame / Monsieur,

Par le biais de sa décision VIII/4D, et son paragraphe 3, la Conférence des Parties à la Convention a prié « le Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages de poursuivre, à ses cinquième et sixième réunions, d'examiner de façon plus approfondie les mesures visant à assurer le respect du consentement préalable donné en connaissance de cause dans les cas d'utilisation de ressources génétiques ou de connaissances traditionnelles connexes, conformément à l'article 15 de la Convention et des lois nationales, ainsi que les conditions convenues d'un commun accord sur la base desquelles l'accès a été accordé. »

Les Parties à la Convention sont invitées à remettre au Secrétariat, **au plus tard le 31 décembre 2006, et de préférence sous format Word**, toute information pertinente sur les mesures prises à l'appui du respect du consentement préalable donné en connaissance de cause et des conditions convenues d'un commun accord en vertu desquelles l'accès a été accordé, lorsqu'il y a utilisation de ressources génétiques ou de connaissances traditionnelles connexes. Ces informations seront compilées par le Secrétariat et rendues disponibles pour les travaux de la cinquième réunion du groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages.

Je tiens à vous remercier d'avance pour votre aimable coopération.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

[original signé en anglais]

Ahmed Djoghlaif  
Secrétaire exécutif

<sup>1</sup> Cette traduction n'est pas officielle, c'est une courtoisie du Secrétariat

À l'attention de tous les correspondants nationaux de la CDB et des correspondants nationaux pour l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages résultant de leur utilisation

